

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM DE LA MUNICIPALITÉ,

Que 3 séances extraordinaires du Conseil municipal seront tenues le 18 décembre 2023 à
partir de 19 h 30 à la salle du conseil située au 204, rue Principale, dont les ordres du jour
seront les suivants :

Lundi 18 décembre à 19 h 30

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2024
4. Période de questions du public
5. Levée de la séance

Lundi 18 décembre à 19 h 40

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026
4. Période de questions du public
5. Levée de la séance

Lundi 18 décembre à 19 h 50

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Règlement numéro 483-23 adoptant les taux des taxes foncières générales et
spéciales, les tarifications et différentes modalités - exercice financier 2024
4. Règlement numéro 484-23 adoptant les taux des taxes directes pour terrains
vacants et différentes modalités - exercice financier 2024
5. Deuxième projet de règlement numéro 485-23 décrétant l'acquisition d'appareil
respiratoire individuel autonome (APRIA) et un emprunt de 200 000 \$
6. Demande d'appui auprès de la CPTAQ – Productions A.G. Lazure inc.– demande
d'autorisation de détacher le lot 6 200 322 du lot 6 199 051
7. Période de questions du public
8. Levée de l'assemblée

Donné à Saint-Urbain-Premier, ce 12^{ème} jour de décembre 2023.



Charles Whissell
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Charles Whissell, directeur général par intérim de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier, certifie, sous mon
serment d'office, avoir affiché le présent avis aux deux endroits désignés par le Conseil municipal, le 12^{ème} jour de décembre
2023 entre 8h30 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12^{ème} jour de décembre 2023.



Charles Whissell
Directeur général par intérim